

CIBLE

Rapaces

Sachant qu'un grand quotidien du soir est endetté à hauteur de 150 millions d'euros et qu'il verra son déficit augmenter cette année de 5 millions d'euros, de quelle manière les divers responsables de la publication doivent-ils réagir ?

Certainement pas comme les dirigeants du *Monde* !

Selon des informations provenant de diverses sources et non démenties par les personnes concernées, Pierre Jeantet, président du groupe Le Monde aurait demandé que sa prime de logement soit revalorisée de 15 000 euros afin d'obtenir une rémunération annuelle de 400 000 euros – en hausse de 4,9 %. Le directeur du quotidien, Eric Fottorino, a pour sa part demandé une augmentation de 75 000 euros, soit 210 000 euros de salaire annuel – en hausse de 55,6 %.

Révoltés par ce comportement de rapaces, les syndicats avaient appelé les salariés du groupe à une demi-heure de débrayage le 3 décembre et demandé à ce que les membres de la direction renoncent à se faire augmenter.

Quoi qu'il arrive, ces messieurs sont à jamais discrédités.

IDENTITÉ

L'Espagne troublée

Humanitaire

**Amateurs
et charlatans**

p. 2

Les Orléans

**Histoire
d'une famille**

p. 10

Frappes compassionnelles

Après tant d'autres scandales survenus dans le milieu humanitaire, l'affaire de l'Arche de Zoé risque d'être bientôt oubliée. Nous la conservons comme document à charge dans le procès que nous intentons à une idéologie qui provoque d'immenses dégâts.

Les dégâts engendrés par l'idéologie humanitaire et par les irresponsables qui la manipulent sont de deux sortes : les visibles et les invisibles, médiatiquement parlant.

Le scandale de l'Arche de Zoé appartient évidemment à la première catégorie. Elle fait suite aux vilaines affaires qui ont gravement entaché la réputation d'organisations françaises et étrangères compromises dans des affaires de prostitution, de pédophilie, d'espionnage, de trafics d'armes et de drogue. La lamentable équipée du Tchad, en vue de faire adopter des enfants du Darfour, s'inscrit quant à elle dans la sous-catégorie des dégâts provoqués par la bonne conscience.

Les braves gens qui ont tenté de sauver des orphelins présumés ont eu le tort de croire sur parole des manipulateurs de haut vol - toujours les mêmes - qui exploitent

pour leur gloire personnelle certaines des misères, des violences et des guerres qui affectent notre monde. Après la Bosnie, la Tchétchénie et le Kosovo, ces messieurs se sont saisis du Darfour.

Nous avons prévenu : les exactions et massacres qui se déroulent au Darfour n'ont rien à voir avec les campagnes politico-militaro-humanitaires qui ont lieu depuis le printemps sur un territoire qui s'étend de la place de la Bastille à Saint-Germain des Prés. « La guerre parisienne du Darfour oppose les ONG qui sont restées au Darfour à celles qui se sont repliées sur les camps de réfugiés au Tchad » écrivait Yves La Marck qui pointait durement les bêtises solennellement proférées par Bernard-Henri Lévy (1).

Hélas, l'insupportable personnage a été, une fois de plus, cru sur parole et l'Arche de Zoé s'est mise en quête d'enfants à sauver avec une

naïveté que ses militants sont en train de payer dans une prison tchadienne. Ignorant tout de l'Afrique, ils ne savent pas qu'un enfant qui a perdu père et mère n'est pas un orphelin car il est intégré dans une famille qui est élargie aux cousines et cousins, neveux et nièces - ou se crée sa propre famille avec des frères de rencontre. Cette remarque est trop rapide mais elle doit inciter les Européens de l'Ouest à la prudence : pas d'intervention, pas même de propositions libératrices sans une solide connaissance anthropologique et sociologique du terrain sur lequel on a pénétré.

Faute de cette prudence, dictée par une attention et une amitié réelles pour les êtres et les peuples que l'on veut aider, la démarche humanitaire provoque des dégâts invisibles mais profonds.

Trop de jeunes gens se précipitent dans l'humanitaire pour évacuer leurs troubles

psychopathologiques sans s'apercevoir qu'ils offensent gravement les populations locales par leurs mœurs, leurs véhicules onéreux et leur gestion bureaucratique de la misère.

Trop d'adultes cultivés et apparemment responsables utilisent les grandes causes humanitaires pour renforcer l'estime qu'ils ont d'eux-mêmes et donner à admirer leur image dans les cercles mondains sans jamais se soucier réellement de ceux dont ils prennent, quelques mois ou quelques années durant, la défense. Combien d'intellectuels parisiens, qui criaient « Armons l'U. C. K. » en 1999 continuent d'aider personnellement les Kosovars ? Telle est la suffisance compassionnelle (2) : une charité sans cœur, un élan calculé, sans le moindre regard.

N'en doutons pas : les peuples victimes de nos frappes compassionnelles nous observent et nous jugent, avec une intelligence désespérée.

Sylvie FERNOY

(1) cf. Yves La Marck, « La querelle du Darfour » dans *Royaliste* n° 902, 16-29 avril 2007, p. 5.

(2) cf. Régis Debray : « Zoé et Zorro, le néo-bon et le néo-con », dans *Le Monde* du 24 novembre (<http://colblog.blog.lemonde.fr/2007/11/23/regis-debray-zoe-et-zorro-le-neo-bon-et-le-neo-con/>) : « Le néo-con est un gauchiste venu à maturité, à qui l'inversion du vent d'est en vent d'ouest a fait cette faveur enviable : pouvoir retourner sa veste sans avoir à en changer. Mêmes insultes et même tranchant ». C'est « un Juste peu judicieux, qui préfère la morale au droit international, l'émotion aux atlas, le 20 heures aux livres d'histoire, et l'image de soi à la réalité des autres ».

royaliste 

SOMMAIRE : p.2 : Frappes compassionnelles - p.3 : Droits du Parlement - Péresse critiquée - p.4 : Emeutes - Faire du neuf avec du vieux - p.5 : Non à la balkanisation - p.6/7 : Déchirures espagnoles - p.8 : Fouquet's - Oasis ? - p.9 : Objection à Carl Schmitt - p.10 : Les Orléans au XIX^e siècle - p.11 : Action royaliste - p.12 : Editorial : Sur l'essentiel.

RÉDACTION-ADMINISTRATION
17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
Téléphone : 01.42.97.42.57
Télécopie : 01.42.96.99.20
Dir. publication : Yvan AUMONT
Com. paritaire 0509 G 84801
ISSN 0151-5772

Bulletin d'abonnement

Nom/Prénom :

Adresse :

Profession : Date de naissance :

Adresse internet :

souscrit un abonnement de :

☐ trois mois (20 €)

☐ six mois (30 €)

☐ un an (47 €)

☐ soutien (100 €)

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 PARIS

Droits du Parlement, otages du président

Nicolas Sarkozy ne cache pas ses intentions d'instituer en France, un régime présidentiel, taillé à sa mesure.

En créant la *Commission Balladur* composée de treize *sages* partisans de la présidentialisation et missionnée pour réformer la constitution de la V^e République, il ouvre la voie à une remise en cause définitive de deux principes fondamentaux, qui caractérisent nos institutions :

- l'indépendance du chef de l'État, en tant qu'arbitre et garant pour la Nation, et par conséquent, irresponsable devant le Parlement ;

- le rôle du gouvernement et donc du Premier ministre, qui selon l'article 20 de la constitution « *détermine et conduit la politique de la Nation, dispose de l'administration et de la force armée* » et par conséquent, « *est responsable devant le Parlement* ».

Ainsi, de manière fort habile et insidieuse, il prétend dans un premier temps renforcer les pouvoirs du Parlement, en lui accordant de nouveaux droits.

Mais ce qui pourrait paraître comme une évolution normale et légitime de notre régime parlementaire, visant à un meilleur équilibre entre le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif, est en fait une manœuvre, destinée à compenser l'hyper présidence que s'est octroyée de fait, Nicolas Sarkozy, au mépris du respect de notre constitution, dont il est pourtant censé être le garant.

Ceci est tout à fait inacceptable.

Non, Monsieur le Président de la République, les droits du

Parlement ne sont pas à marchander.

Non, Monsieur le Président de la République, le chef de l'État n'a pas à gouverner directement, car vous n'êtes pas constitutionnellement responsable devant le Parlement.

Non, Monsieur le Président de la République, le Premier ministre n'a pas à être votre exécutant, car lui et son gouvernement sont constitutionnellement, seuls, responsables devant le Parlement.

Non, Monsieur le Président de la République, vous ne pouvez pas être le chef d'un parti, en l'occurrence l'U. M. P., car vous avez en charge la destinée de la nation tout entière dont vous devriez être l'arbitre et le garant, et non le chef d'un clan.

Mais comment cela serait-il possible, puisque vous n'êtes déjà même plus le garant de notre constitution, qui selon son article 5 stipule « *le Président de la République veille au respect de la Constitution. Il assure par son arbitrage, le fonctionnement régulier des pouvoirs publics ainsi que la continuité de l'État. Il est le garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire, du respect des accords de Communauté et des traités* ».

Détourner ainsi la loi fondamentale sur la base de laquelle les citoyens vous ont élu a un nom : l'imposture.

Denis CRIBIER

Pécresse critiquée

Pourquoi ne pas se satisfaire d'une loi qui se propose enfin de faire quelque chose pour l'université et la recherche ?

La traditionnelle *chientit* estudiantine saluant la mise en place de cette loi permet de poser quelques légitimes questions. Votée durant l'été, la *loi relative aux libertés et responsabilités des universités*, adoptée par l'Assemblée nationale le 11 août dernier, défraie la chronique. Et ce n'est pas seulement les manifestations estudiantines et lycéennes qui la contestent. Parmi ceux qui s'inquiètent, quelques cercles de réflexion de professionnels, comme *Sauvons la Recherche*, s'interrogent sur ce que pourra bien apporter la nouvelle loi. Sa mesure emblématique est le renforcement du pouvoir des présidents d'universités. On pense aller dans le sens d'une plus large ouverture aux potentiels du pays, les conseils d'administration étant ainsi les mieux placés pour nouer des partenariats avec les régions et les moyens de la recherche privée, principalement celle des entreprises. Trois séries de critiques sont la plupart du temps émises :

- la première signale que la priorité sera désormais, pour tout président d'université, de rechercher une majorité stable, dans son conseil d'administration, comme le fait tout responsable politique au sein d'une assemblée, privilégiant ainsi quelques acteurs et les départements de la faculté qui en dépendent. L'équilibre serait rompu avec des filières réputées peu rentables, en termes de résultats économiques ou simplement d'image de marque. Les enseignants chercheurs des filières littéraires sont aux premiers postes pour exprimer ces craintes. Ils signalent avec rai-

son que l'on ne peut guère compter sur un système de péréquation entre filières rentables et secteurs réputés moins bénéficiaires, les universités françaises étant très spécialisées, contrairement à leurs voisines européennes ;

- l'inquiétude prévaut de même à propos de la résistance économique des plus petites universités, celles qui ne comptent que quelques milliers d'étudiants face à celles pouvant en aligner jusqu'à trente mille. Quelle est alors la véritable capacité d'attraction des fonds privés pour une petite unité ? Ne serait-ce pas alors simplement défendre la liberté du renard dans le poulailler ?

- l'attachement à de faibles frais d'instruction est au cœur de la polémique qui a sensibilisé le plus grand nombre et a fait descendre dans la rue étudiants et lycéens. La loi en l'occurrence est pourtant claire et il convient de dénoncer ceux qui agitent le chiffon rouge. Les droits d'entrée à l'université restent fixés par l'État. C'est justement le maintien de leur montant qui peut poser problème. Comment donc trouver les ressources pour les filières et les facultés jugées moins attractives par les fonds privés si elles ne disposent pas du moyen d'accroître leurs ressources ? Les annonces du gouvernement d'une rallonge budgétaire pourraient à cet égard calmer les esprits.

L'analyse de la loi Pécresse doit inciter tous les acteurs chargés de sa mise en œuvre à la modération mais le gouvernement ne peut faire l'économie d'un débat.

Eugène MEUTHELET

Émeutes

Deux adolescents tués dans une collision avec une voiture de police, le 25 novembre. Deux nuits d'émeutes à Villiers-Le-Bel et dans des communes voisines. Un nouveau degré atteint dans l'usage de la violence : non seulement des véhicules et des bâtiments incendiés mais des tirs d'armes à grenaille. Plusieurs dizaines de policiers blessés au cours des affrontements.

Sur l'aggravation de la situation dans les *quartiers difficiles*, tout a été dit depuis un quart de siècle. Des sommes considérables ont été dépensées en pure perte et les médias ont contribué à la contagion de la violence par la diffusion d'images fascinantes.

Dans le domaine politique, ces émeutes se distinguent sur deux points :

- le comportement irresponsable du pouvoir exécutif : la gravité des événements exigeait la présence d'un ministre sur les lieux, en l'occurrence Fadela Amara. Mais les descentes opérées successivement par le ministre de l'Intérieur, le Premier ministre et le président de la République donnent aux jeunes émeutiers une importance inouïe. D'autres jeunes gens seront incités à renouveler l'exploit ;

- l'inconscience de Nicolas Sarkozy : il dénonce vertueusement la voyoucratie en oubliant qu'il a été ministre de l'Intérieur presque tout au long du précédent quinquennat et qu'il avait promis devant les caméras de faire le grand nettoyage. Le supposé président de la République a donc proclamé *urbi et orbi* sa propre incapacité dans la répression de la fraction violente du prolétariat suburbain.

Annette DELRANCK

Faire du neuf avec du vieux

Le hasard a voulu que le matin même de l'intervention télévisée de Nicolas Sarkozy sur le pouvoir d'achat, l'Insee publie son enquête annuelle sur les salaires. La concomitance de ces deux événements montre à quel point les propositions du président de la République ne sont pas en mesure de répondre aux préoccupations de nos concitoyens.

L'Institut national de la Statistique et des Études économiques révèle en effet que, entre 1978 et 2005, le salaire moyen des Français a stagné ; il a même régressé de 0,1 % sur la période 2000-2005. En 2005, un salarié à temps complet sur deux gagnait moins de 1 528 euros nets par mois (salaire médian) ; 10 % de la population touchant moins de 12 506 euros nets annuels. La statistique utilisée par l'Insee est le revenu salarial défini comme le salaire perçu en un an par une personne travaillant pour un ou plusieurs employeurs, qu'elle soit à temps complet ou à temps partiel.

Une première qui met l'accent sur l'augmentation de l'emploi à temps partiel et des contrats courts (CDD, intérim) : la part des salariés ne travaillant pas à temps complet s'est fortement développée, passant de 19 % à 31 % sur la période 1978-2005. Des chiffres qui révèlent que le vrai problème, quand on parle de stagnation du pouvoir d'achat, préoccupation première des Français, réside, d'abord, dans la stagnation des salaires. Or, sur le sujet, Nicolas Sarkozy n'a pas été très disert, se contentant de recycler de vieilles recettes.

Une seule mesure va dans le sens d'une relance de la politique salariale : le conditionnement des allègements de la

part patronale des cotisations sociales à l'ouverture de négociations dans les entreprises. Le chef de l'État oublie cependant de préciser qu'il n'y a pas obligation de conclure. Aujourd'hui, déjà des négociations annuelles obligatoires existent qui n'aboutissent que très rarement à des augmentations de salaire. Pourtant, la productivité horaire des Français est une des plus élevée au monde : où vont les gains de productivité, s'ils ne servent pas à rémunérer le travail ? À cette question, le président de la République n'apporte aucune réponse.

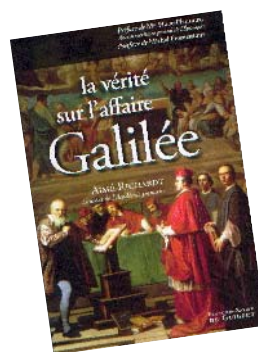
Passons sur les propositions qui n'ont pas d'autres raisons que de revenir sur les 35 heures (un des moteurs de sa politique), et sur le déblocage des fonds liés à la participation et à l'intéressement, qui a déjà été expérimenté par le passé sans résultat, deux tiers des sommes débloquées ayant été placées dans des

produits d'épargne plus longs, comme les contrats d'assurance vie, pour nous attarder aux hausses de prix. S'il ne voulait pas augmenter les salaires, Nicolas Sarkozy pouvait faire un geste en faveur des consommateurs en limitant l'augmentation des prix de l'énergie (pétrole, gaz et électricité) et des transports : il en a encore les moyens. Comptant sur un accroissement de la concurrence pour faire baisser les prix, il a renoncé à jouer son rôle de régulation.

Les mesures qui consistent à indexer les hausses de loyer sur l'indice des prix à la consommation et de ne plus demander qu'un seul mois de caution aux locataires ne sont pas plus heureuses : loin de faciliter l'accès au logement, elles risquent, au contraire, de dissuader les propriétaires de mettre leur bien sur le marché, restreignant ainsi l'offre, et augmentant les prix des loyers.

Au final, le président de la République n'a présenté que des pis aller qui, de plus, ne pourront pas être mis en place avant six mois. Encore une communication pour rien.

Nicolas PALUMBO



Aimé Richardt
**La vérité
sur l'affaire
Galilée**

Prix franco : 25 € Achat immédiat

Non a la balkanisation

La France ne doit pas reconnaître l'indépendance du Kosovo. L'élection de l'ancien chef de la guérilla militaire kosovare, M. Hashim Thaci, comme Premier ministre de la province a pour conséquence la proclamation de l'indépendance à échéance du 10 décembre. La France doit avoir le courage de dire non.

Nous mettons ici de côté tout sentiment et toute subjectivité. Il ne s'agit pas ici d'affirmer une quelconque nostalgie à l'égard de l'ex-Yougoslavie ou de la traditionnelle amitié franco-serbe comme aux jours les plus noirs du drame qui a déchiré les peuples des Balkans occidentaux. Il ne s'agit pas d'épouser un camp contre un autre, ni certainement de rallumer une guerre de religions entre chrétiens et musulmans. Il ne s'agit pas plus de s'aligner sur la Russie contre l'Amérique ou de ressasser l'hostilité à l'intervention unilatérale de l'Otan en 1999. Nous ne divisons pas le monde entre *Bons* et *Méchants*. En l'espèce, il n'y en a pas.

Nos arguments ne sont pas tournés vers le passé. Ils ne trouvent pas leur justification dans la vulgate historique du Champ des Merles (1), ni même dans le sanctuaire de Pec, siège patriarcal de l'église autocéphale serbe orthodoxe. À ce compte, il nous faudrait rendre la Savoie et Hautecombe à l'Italie.

Nous nous opposons à tout nettoyage ethnique quel qu'il soit, et à toute réduction du politique au biologique, de l'État à la horde et au camp. Nous renvoyons dos à dos les adversaires dans ce long conflit qui ne sont si adversaires

que parce qu'ils ont en commun cette même représentation identitaire de soi même et de l'autre.

En l'absence de toute vision politique, la communauté internationale a tenté de geler les situations conflictuelles. Ce qui est en cause dans le cas du Kosovo aujourd'hui, comme hier de Chypre, est simplement le transfert de la charge de l'ONU à l'Union européenne. Les Nations Unies n'ont rien résolu pendant la période de maintien de la paix. Elles ne reconnaîtront pas le Kosovo indépendant pas plus qu'elles ne pouvaient reconnaître la république de Chypre-nord. Mais elles ne peuvent pas non plus rester sur place parce que leur présence n'est plus souhaitée. Sauf à recourir à la force, mais là encore il n'y a pas de consensus international.

L'Union européenne décidément bonne fille accepte la succession qui n'est pourtant composée que de dettes. Elle n'est pourtant pas obligée de le faire, pas plus dans le cas de Chypre que dans celui du Kosovo. Comme chacun sait que les Européens ne refuseraient pas, Bruxelles est d'avance décrédibilisé. Aucun négociateur européen n'est entendu dès lors que l'on sait qu'il n'y aura aucune conséquence. Bruxelles peut

faire attendre les pays candidats à l'adhésion quelques années de plus, agiter la carotte puisqu'il ne dispose pas d'un vrai bâton, cela ne mène à rien. La non-reconnaissance dans le cas du Kosovo est la seule arme vraiment dissuasive. On a fait tout le contraire : on a assuré les Kosovars qu'on les reconnaîtrait en espérant ainsi qu'ils feraient les concessions nécessaires pour s'entourer de toutes les garanties. Bien entendu cela n'a pas marché. On avait commis la même erreur pour les Chypriotes grecs. Assurés qu'ils seraient admis, ils n'ont fait aucune concession alors qu'on pensait ainsi les amadouer.

La sécession kosovare ne doit pas faire tache d'huile. Au contraire, elle doit inciter les anciens morceaux de l'ex-Yougoslavie à se rapprocher, à faire front commun contre le perturbateur albanais s'il est reconnu comme tel ; elle doit amener les Européens et la Russie à se retrouver dans une vision commune et faire comprendre à Washington qu'il joue avec le feu en soutenant Albanais et Kosovars. L'indépendance de Pristina doit susciter un choc salutaire, une prise de conscience. Comme toujours, il faut oser dire non. Un non fondateur d'une autre politique européenne.

Yves LA MARCK

(1) Au Kosovo, en 1389, la bataille du Champ des Merles (Kosovo Polje) opposa l'Empire ottoman et les Serbes. Cette bataille marque la fin de l'indépendance des Serbes pour près de cinq siècles et leur passage sous la domination ottomane.

BRÈVES

♦ **ITALIE** – Le prince Victor-Emmanuel de Savoie et son fils Emmanuel-Philibert ont engagé une procédure à Strasbourg, auprès de la Cour européenne des droits de l'homme pour demander à l'État italien 260 millions d'euros de dédommagement pour les trente-cinq années d'exil qu'ils ont subies. Cette démarche, pour le moins déplacée et inopportune, a provoqué un véritable tollé en Italie. Le sénateur Roberto Calderoli (Ligue du Nord, extrême droite xénophobe) allant même jusqu'à demander le renvoi en exil des descendants de la famille royale. Les sœurs de Victor-Emmanuel, Maria Gabriella et Maria Beatrice se sont publiquement désolidarisées de cette initiative : « nous tenons à préciser que nous n'adhérons en aucune sorte à la demande de dommages et intérêts présentée par notre frère et son fils Emmanuel-Philibert à l'État italien ». La querelle dynastique, rendue publique depuis les démêlés judiciaires du prince Victor-Emmanuel, a également été relancée et le duc d'Aoste qui revendique maintenant ouvertement le titre de chef de la Maison royale, a déclaré : « la demande de dommages et intérêts présentée à l'État italien est le fruit de l'initiative personnelle de deux individus, Victor-Emmanuel de Savoie et son fils, qui, selon les lois internes de la Famille, ne font plus partie de la Maison royale, l'ex-prince héritier ayant été déchu de ses droits à plusieurs reprises ».

♦ **ARABIE SAOUDITE** – Pour la première fois dans l'Histoire un souverain d'Arabie saoudite a été reçu au Vatican. Le roi Abdallah ben Abdulaziz Al Saud « gardien des lieux saints de l'islam » et le pape Benoît XVI ont procédé à un large échange de vues. Selon le communiqué du Vatican : « Ces entretiens cordiaux ont permis d'aborder des sujets chers aux deux parties. Ils ont mis en relief l'engagement dans un dialogue interculturel et interreligieux, destiné à favoriser une coexistence pacifique et fructueuse entre les personnes et les peuples, l'importance de la collaboration entre musulmans, chrétiens et juifs pour la promotion de la paix, de la justice, de la spiritualité et des valeurs morales, pour le bien de la famille tout spécialement ».

♦ **AUSTRALIE** – La récente victoire électorale des travaillistes va relancer le débat sur les institutions. En effet, alors que le conservateur John Howard, précédent Premier ministre, était un fervent monarchiste, le travailliste Kevin Rudd, nouveau chef du gouvernement, a ouvertement déclaré vouloir rompre les liens qui unissent l'Australie à la reine d'Angleterre. « Nous n'avons pas fixé un calendrier, mais le temps est proche de voir un Australien à la tête de l'État » avait-il déclaré pendant la campagne électorale. Un référendum sur la République australienne pourrait avoir lieu en 2010. Du côté de Buckingham Palace on semble en avoir pris son parti : « l'avenir de la monarchie en Australie relève du peuple australien qui est le seul habilité à décider par des moyens démocratiques et constitutionnels » a déclaré la reine. Cet affaiblissement monarchique est confirmé par les derniers sondages : 45 % des Australiens plaident pour l'instauration d'une république ; 36 % souhaitent conserver la monarchie.

Déchirures espagnoles

De mémoire de roi d'Espagne, on n'avait jamais vu cela. Le portrait du chef de l'État brûlé à l'occasion de bruyantes manifestations de rues, la peur de voir ressurgir les démons de la guerre civile sur fond de polémiques touchant à l'identité nationale. Les partis politiques s'emparent des débats. La Maison royale, pour une fois maladroite dans sa communication, n'a rien vu venir. *Juan Carlos I^{er}, la fin d'une évidence* s'est permis de titrer, en France, un grand journal du soir. À voir... L'Espagne fait son examen de conscience. Cet exercice douloureux doit nous inspirer autre chose que l'ironie et le contentement.

Un journal satirique, *El Jueves*, lance l'affaire. Cette sorte de *Fluide glacial* version outre-Pyrénées a publié l'été dernier à sa *une* la caricature peu flatteuse du prince héritier d'Espagne. Le palais royal réagit en invoquant une loi prohibant l'outrage au chef de l'État. Tour à tour, quelques milliers de manifestants à travers le pays décident de protester contre cette atteinte à la liberté d'expression dans une surenchère qu'il était facile de prévoir. La réaction de la Maison royale a sans doute été maladroite. Sa communication, depuis quelques mois, est même probablement responsable du rejet dont elle est victime dans une partie de l'opinion espagnole. La très forte médiatisation de la famille royale, en particulier de la jeune famille du prince héritier, est sans doute irréfléchie. Un autre dessin paru dans *El Jueves* du mois

d'août montre la jeune princesse héritière Léonor assise sur un trône et jouant aux cubes sur une petite table de jeu placée devant elle, tandis qu'un majordome désarmé de ne trouver personne par ces journées de départ en vacances, lui tend le téléphone: *Doña Léonor, Buckingham Palace pour vous* !

Cette affaire des caricatures espagnoles, y compris par l'écho qu'on lui a donné chez nous, est révélatrice de quelque chose. Un journal du soir, en France, a titré *Juan Carlos I^{er}, la fin d'une évidence*, se faisant l'écho de ce qui serait une large déstabilisation de la monarchie espagnole. À titre de comparaison, remarquons tout d'abord que pour ce qui s'est passé à Toulouse, quand de jeunes étudiants ont passé une nuit au poste pour avoir collé des affiches montrant notre président faisant du doigt un geste peu flatteur, les bonnes âmes prêtes à dénoncer ce qui

était aussi un excès, ont manqué à l'appel. Rien ne doit être exagéré, donc.

Deux Espagne

Il y a cependant bien, en Espagne, résurgence d'un sentiment ancien. Depuis quelques années, les drapeaux républicains, couleurs rouge, or et violet, frappées des armoiries de l'Espagne - surmontées d'un crâne et non d'une couronne - font un retour en force dans les manifestations accompagnant bien des mouvements sociaux et politiques. Des syndicats les affichent à leur fenêtres ; quelques partis autonomistes, ainsi que la C. I. U. (Convergence et Union) héritière du parti communiste espagnol, ne font pas une conférence de presse sans arborer *la bandera republicana*. Ces mouvements ont inscrit le retour à la république dans leurs programmes. Il serait cependant erroné de croire qu'ils disposent d'une stratégie immédiate pour la

conquête du pouvoir, d'un programme et de la possibilité de faire la vaste réforme constitutionnelle qu'exigeraient leurs velléités. Dans toutes les manifestations, les slogans hostiles à la monarchie ne sonnent pour l'instant que comme des provocations : *Juan Carlos I^{er}, héritier de Franco, Jamais deux sans trois* - allusion à la II^e République espagnole, proclamée en 1931 et contre laquelle se levait le coup d'État militaire de Franco en 1936 - ou encore *République populaire des travailleurs* (1).

On est ici davantage dans le bric-à-brac idéologique classique de l'extrême gauche. Les seuls qui peuvent aujourd'hui parler légitimement de la République, et inspirer automatiquement à la grande majorité de l'opinion le respect, sont bien entendu les anciens combattants de la République qui, à l'époque de la guerre civile, ont eux défendu leurs convictions les armes à la main. C'était entre 1936 et 1939 et les démocraties européennes, ne l'oublions jamais, refusaient de s'engager à leurs côtés. Ces gens sont aujourd'hui bien peu nombreux, et c'est justement pour leur rendre hommage et les réhabiliter, que le Parlement espagnol, grâce à sa majorité socialiste vient d'adopter une *Loi de la Mémoire Historique*. Pour les morts, il

s'agit de donner une place dans une mémoire nationale qui jusqu'à présent les ignorait. Il suffit de penser aux centaines de fosses communes réservées aux combattants républicains dont on ignorait jusqu'à peu l'existence et que quelques associations s'emploient à retrouver.

À cet égard, il faut insister sur le rôle joué par les nouvelles générations dans le processus de découverte du passé et son questionnement. Un peu comme pour le débat en France sur la responsabilité de l'État dans la déportation de Juifs, ceux qui n'ont pas connu la période de la guerre civile ni la dictature de Franco demandent bien facilement des comptes à leurs aînés. L'immense succès rencontré par un roman racontant les pérégrinations de la mémoire d'une famille déchirée entre les deux Espagne de la guerre civile est là pour en attester (2). Depuis la loi d'amnistie de 1977, aucun débat concernant les combattants de la guerre civile n'avait eu lieu, entre les principaux partis politiques. Il faut reconnaître qu'au commencement de la Transition démocratique, la nécessité politique de maintenir la paix civile était passée par le renoncement à rendre justice. Certains appellent d'ailleurs à retrouver aujourd'hui cet esprit de la Transition, pour éclairer les débats actuels.

Il faut dire que l'attitude d'une partie de la droite espagnole, celle du Parti Populaire omniprésent, peut laisser craindre le pire. L'enjeu est d'autant plus crucial que l'Espagne a toujours eu du mal à se situer par rapport à son identité nationale. À l'approche de la célébration en 2008 du bicentenaire du soulèvement de la péninsule contre les troupes de Napoléon, les plus vieux des démons espagnols semblent réapparaître. Il s'agit bien sûr de ceux des autonomies régionales, qui ont formaté l'Espagne que nous connaissons, souvent en réaction à l'État central, à l'inverse de ce qui s'est passé chez



■ Manifestation républicaine à Séville, en 2007.

nous. C'est à cause du refus des *fueros*, ces assemblées régionales, que Charles Quint a dû renoncer à son rêve impérial unissant Autriche, Espagne et Italie, pour le plus grand bien de la France d'ailleurs !

Un débat, somme toute anodin, lancé par le comité olympique espagnol, réclamant que l'on donne des paroles à l'hymne national du pays, qui n'en comporte pas, a remis le feu aux poudres. Sous prétexte que les joueurs et les supporters espagnols étaient ou pouvaient être frustrés de ne pas avoir de paroles mobilisatrices aux moments clés des rencontres sportives internationales, on s'est à nouveau demandé ce qui pouvait bien unir tous les habitants de la péninsule : roi, nation, histoire ? Certainement pas une langue régionale plutôt qu'une autre !

Examen de conscience

L'examen de conscience de la droite espagnole a du mal à embrayer sur ces différents questionnements. La *Loi de la Mémoire Historique* est contestée par certaines voix qui n'acceptent pas l'une de ses autres mesures phare : l'obligation de faire disparaître de

tous les édifices publics espagnols les symboles de la dictature de Franco, comme l'interdiction de la vente d'ouvrages, d'insignes ou de musiques glorifiant la période. La béatification par le Vatican, le mois dernier, de 498 martyrs - dont deux français - de la persécution religieuse survenue entre 1934 et 1937 est vue comme un moyen de légitimer certaines positions actuelles de la droite, toujours très largement soutenue par l'Église, comme à l'époque franquiste. Les 71 évêques espagnols ont fait le déplacement à Rome pour la cérémonie de béatification, où le pape, qui n'assistait pas à la cérémonie, a rappelé avec prudence que ce qui importait à ses yeux était le témoignage de la foi dans un esprit de réconciliation. Il n'empêche que, pour nombre d'Espagnols de gauche, cette cérémonie a été vécue comme une nouvelle gifle. Peu leur importait que le chef de la délégation espagnole sur la place du Vatican fût le député socialiste instigateur de la *Loi de la Mémoire Historique*.

Crise de croissance

On le voit, la remise en cause de la monarchie, en Espagne, n'est que le révélateur de différentes crises dont

on pourrait dire qu'elles sont peut-être une crise de croissance de ce qu'est encore la jeune démocratie espagnole. Pour redonner une perspective historique aux débats, le roi d'Espagne a très vite retrouvé ses marques, rappelant que la monarchie parlementaire sur laquelle repose [la] constitution a permis à l'Espagne de vivre sa plus longue période de prospérité et de stabilité. Symbole de la Nation et de sa continuité, arbitre et modérateur du jeu politique selon la lettre même de la loi fondamentale, Juan Carlos I^{er} a rappelé les fondamentaux de sa position, qui ne doit rien à une dictature et dont le pays lui est plutôt redevable.

Crise sociale, place de la mémoire dans le débat public ainsi que rôle du chef de l'État dans une démocratie accomplie, autant de questions qui se posent aussi à nous.

Christophe BARRET

(1) Slogans entendus à Séville le 14 avril dernier, dans la manifestation commémorant la proclamation de 1931, organisée par la Plate-forme républicaine, réunissant différents mouvements de gauche.

(2) Almudena Grandes - « *Le cœur glacé* ». L'ouvrage n'est pas encore traduit en français.

Fouquet's

Et si, pour comprendre le sarkozysme, on commençait par le commencement ? Ce qui commence, pour un chef de l'État élu au suffrage universel, c'est une nouvelle vie, empreinte de sacralité, donc exposée au sacrifice. On songe à Reims, à la Bastille, à l'Hôtel de Ville, au Panthéon, à la République, à tous nos lieux symboliques, à tous les personnages qui ont incarné peu ou prou un moment de l'histoire de France et que les plumes de l'ombre avaient énumérés pour faire vibrer les foules, pendant la campagne.

Las ! Le grand soir de Nicolas Sarkozy, il l'a commencé au Fouquet's, un bar des Champs-Élysées. Tout est déjà dit et tout est déjà joué. Présentes sur les lieux de la fiesta, Ariane Chemin et Judith Perrignon ont eu le simple et beau talent de s'attacher aux détails de cette scène inaugurale.

Elles ont eu l'excellente idée de nous donner la liste alphabétique des invités, qui parle comme une fiche de la police des mœurs. Cela va de Mathilde Agostinelli, directrice de la communication de Prada-France à Philippe Warrin, photographe des mannequins et des vedettes en passant par Zofia Borucka, *top model*. Tout le petit monde du luxe, de la frime et du fric dans lequel Nicolas Sarkozy est complètement immergé. Nous tenons là tout le programme social du candidat, avec en prime ses valeurs, ses croyances, ses certitudes.

Chaque portrait, chaque scène, est d'une admirable cruauté.

Jacques BLANGY

☞ (1) Ariane Chemin & Judith Perrignon - « *La nuit du Fouquet's* », récit, Fayard, 2007, prix franco : 12 €. ➔ [Achat immédiat](#)

Oasis ?

Où l'on découvre qu'il reste des jeunes socialistes qui réfléchissent et ne désespèrent pas de leur tradition.

La floraison éditoriale socialiste estivale a marqué par son caractère souvent dérisoire, qu'il s'agisse de mesquins et inélégants règlements de comptes personnels ou d'énigmes redites. Un ouvrage cependant semble sortir du lot, celui de Guillaume Bachelay, pourtant méchamment intitulé *Désert d'avenir ?*. Mais le sous-titre dévoile son angle d'approche : *le Parti socialiste, 1983-2007*.

Pour ce docteur en philosophie de 33 ans, élu municipal de Cléon et très proche de Laurent Fabius, c'est bien le choix de mars 1983 par François Mitterrand de ne pas sortir le franc du SME qui conditionne toute la suite. Il a le mérite d'y revenir longuement pour le critiquer, mais sans pour autant penser que *l'autre politique* aurait permis de sortir la France de sa mauvaise situation financière : « elle avait le mérite de la cohérence et de la fidélité aux engagements contenus dans le projet socialiste, mais elle était clairement devenue inadaptée (...) La reprise américaine commençait à se faire sentir. Les attaques contre la monnaie nationale réduisaient les réserves de la Banque de France comme peau de chagrin. » Il était donc trop tard, l'auteur considérant que *la faute originelle* est la non-dévaluation du franc en mai 1981, aggravée par le contexte de *revanche sociale*

du capitalisme à travers la spéculation des marchés financiers.

On pourra ne pas partager l'optimisme rétrospectif de Guillaume Bachelay quand il estime que « *la parenthèse libérale de la gauche pouvait être refermée* » en 1985 mais que la victoire de la droite aux élections législatives de 1986 l'empêcha. En effet, la conversion du PS à ce que l'on n'appelait pas encore le social-libéralisme (de même, rappelle-t-il, que la mondialisation s'appelait *contrainte extérieure*), était déjà bien entamée, y compris chez Laurent Fabius, alors Premier ministre...

L'ouvrage distribue quelques claques aux caciques du PS. D'abord Delors : « *son rêve était de gouverner avec les centristes* ». Ségolène Royal ensuite : « *campagne compassionnelle* », propositions confuses, zigzags : « *dans un même meeting, à Montpellier le 24 avril, on fit acclamer Laguiller et applaudir Bayrou. Un à un, tous les repères furent bazarés* ». Jospin enfin et surtout, « *l'homme de tous les contrastes* » dont il pointe la grande responsabilité historique à plusieurs moments (1983, 1986, 1992, 1997, 2002, et sûrement 2007 si le livre du double vaincu de l'élection présidentielle était sorti avant le sien). Il s'agit bien sûr pour Guillaume Bachelay de mettre chaque fois

que possible en balance la position de Laurent Fabius, mais le propos se veut plus fondamental que cela. Il ne se remet pas des occasions manquées de la gauche plurielle : « *Rétrospectivement, la déception et la colère dominent. Car les circonstances n'étaient pas favorables, elles étaient carrément exceptionnelles !* » Il revient aussi sur le sommet de Barcelone des 15 et 16 mars 2002 : « *Pour moi, pour beaucoup de jeunes socialistes, Barcelone fut comme un coup de revolver au cœur* ».

Il pense que Fabius aurait dû « *poser sa candidature à la présidentielle comme un acte irréversible* » après le 29 mai 2005, mais explique comment son favori « *privilégia l'intérêt général du PS (...), parce qu'il aimait le parti d'Épinay car c'était d'abord celui de Mitterrand* ».

D'autres questions sont abordées - pas les institutions - avec un certain talent, et trois impératifs de mobilisation : « *laïciser le capitalisme, bâtir une souveraineté économique européenne, gagner la bataille de l'emploi et du savoir* », dans ce petit livre qui se conclut d'une manière que la Nouvelle Action royaliste ne renierait pas : « *croyons aux vertus du travail intellectuel (...)* C'est alors, que, dans le désert, apparaîtra l'oasis ».

Romain BEAUMONT

☞ Guillaume Bachelay - « *Désert d'avenir ? Le Parti socialiste (1983-2007)* », prix franco : 9,50 €. ➔ [Achat immédiat](#)

Objection à Carl Schmitt

Étonnant destin que celui de Carl Schmitt (1888-1985). L'indéniable participation de ce juriste théoricien au régime nazi et les ennuis que cela lui valut après-guerre n'ont nullement nui à son influence intellectuelle, même si sa réputation en souffrit toujours. Les esprits les plus éminents, insoupçonnables de pareilles dérives, se sont intéressés à sa pensée, tels Raymond Aron et Julien Freund, et aujourd'hui c'est l'extrême gauche qui semble obnubilée par nombre de concepts que l'auteur du *Nomos de la Terre* a élaborés durant sa longue existence. La récente traduction en français de l'ouvrage de Jan-Werner Müller, qui s'attache à la réception de Schmitt après 1945 jusqu'à nos jours, nous offre une synthèse assez complète de ses multiples influences et des rebondissements parfois étonnants auxquels a donné lieu un auteur singulièrement réactif. Sa lecture n'est pas toujours facile du fait de ses références très spécialisées, surtout allemandes et du caractère parfois abstrus et énigmatique du langage employé. Il est vrai que Schmitt n'a pas dédaigné lui-même un certain ésotérisme, mais les circonvolutions des commentateurs n'ajoutent rien pour faciliter l'approche d'une controverse, qui n'est jamais gratuit.

Müller a beau considérer Schmitt comme un *esprit dangereux*, il reconnaît qu'il n'est jamais négligeable et qu'il pose à son grand adversaire, le libéralisme, des questions que celui-ci se doit d'affronter. Et il n'est d'ailleurs pas sûr que l'on doive sortir définitivement du labyrinthe sans fin que sa lecture impose d'affronter. D'où l'usage contradictoire qui est fait de lui par des antilibéraux attachés à l'idée d'un *État essentiellement statique, substantiel et autoritaire*, des libéraux qui ont utilisé ses charges polémiques pour enrichir et confirmer leurs convictions, et enfin des gauchistes fascinés par son idée que la politique nécessite toujours la désignation de l'ennemi ainsi que des décisions fortes à l'encontre de la seule délibération des opinions. Parmi ces derniers, il faut nommer Slavoj Žižek dont nous avons parlé récemment. Pour Müller, cette gauche souffre d'une pénurie théorique qui l'empêche de penser sa résistance à la mondialisation libérale. « Elle déploie des fragments de la pensée de Schmitt pour armer cette lutte antilibérale d'arrière-garde, mais pour finir l'Idéologiekritik de Schmitt en tant que telle ne leur sert de rien. »

Il faut ajouter que Carl Schmitt lui-même a beaucoup fait évoluer ses thématiques au gré de l'évolution des temps, ce qui au jugement de son contradicteur, l'amenait d'échec en échec, incapable qu'il était d'incarner la légitimité dont il rêvait. N'était-il pas condamné à une sorte d'opportunisme dangereux, lui le catholique allemand, trouvant dans le régime d'Adolphe Hitler une opportunité concrète dont il ne

voulut jamais clairement admettre qu'elle était à la fois une erreur et un crime. Il m'est arrivé au moins deux fois d'aborder la pensée de Schmitt dans cette chronique. Je l'ai fait avec une grande prudence, n'ayant de ses livres qu'une connaissance lacunaire. À l'heure présente, je continue à me poser des questions sur sa théologie politique dont le concept même m'inspire la plus grande méfiance. Il me semble comprendre pourquoi un penseur *conservateur* veut conférer à la politique une sorte de densité ontologique en la rattachant à la tradition théologique. Mais comment procède-t-il, comment échappe-t-il à la tentation de dissoudre l'impératif évangélique de la séparation des domaines ? N'ayant pas lu les deux volumes où il a concentré ses remarques sur le sujet, je me serais abstenu de toute conclusion prématurée si un de ses contemporains, excellent théologien qui fut aussi son ami ne lui avait signifié un désaccord tout à fait motivé. Et cela déjà avant la guerre. Une réédition de quelques-uns des textes de celui-ci nous le rappelle opportunément.

Erik Peterson (1890-1960), protestant allemand converti au catholicisme et interlocuteur de tous les penseurs chrétiens de son temps (aussi bien Karl Barth que Balthasar, Daniélou ou de Lubac et jusqu'à Joseph Ratzinger), fut un professeur de patristique incomparable. Depuis ses conversations avec Carl Schmitt il ne pouvait différer l'élucidation des rapports du théologique et du politique. Sa lecture des Pères grecs et latins lui permettait de découvrir une problématique très ancienne dans le christianisme qui semblait d'abord conforter le théologico politique schmittien, mais c'était pour, dans un second temps, le désavouer entièrement. En effet, on trouve chez certains Pères la reprise de l'idée d'une *monarchie divine* qui avait été déjà élaborée par Philon d'Alexandrie dans une perspective judaïque. Et pour un Eusèbe de Césarée, il y avait une évidente convenance entre l'empire d'Auguste, la *pax romana* et l'avènement

du Christ, ce qui allait assez loin pour cet historien : « Mais en fait cela était l'œuvre de Dieu qui règne sur toutes choses, de soumettre les ennemis de son logos par la très grande crainte du pouvoir le plus élevé. » À savoir, celui de l'empereur de Rome. Voilà qui ne pouvait que convenir à Carl Schmitt. Mais, montre Peterson, l'affirmation de la théologie trinitaire devait mettre en évidence la dissymétrie entre le Dieu révélé et la nature du souverain temporel. Il en allait de même de la *pax romana* inadéquante à la perspective eschatologique de la Révélation.

Comme l'explique Bernard Bourdin dans une substantielle préface, l'Église selon Erik Peterson est d'une essence qui revendique l'autonomie de sa propre décision, différente du politique. Et cette affirmation est singulièrement importante à l'heure où le nazisme suscite des théories de justification de la part de chrétiens qui vont jusqu'à concevoir une *Reich théologie*. À l'encontre de cette logique d'absorption fusionnelle, Peterson revendique pour l'Église un autre droit que celui de l'État. Pour Schmitt les deux souverainetés sont articulées en raison de l'ubiquité du temporel et du spirituel. Son contradicteur affirme leur incompatibilité au nom du statut théologique de la décision qui jamais ne saurait se confondre avec celle d'un État a fortiori païen et ennemi juré du Dieu de la Bible.

Jan-Werner Müller - « *Carl Schmitt un esprit dangereux* », Calmann-Lévy, prix franco : 31 €. [Achat immédiat](#)

Erik Peterson - « *Le monothéisme : un problème politique* », Bayard, prix franco : 26 €. [Achat immédiat](#)

par Gérard Leclerc



Présence et politique des Orléans au XIX^e siècle

La Monarchie est une affaire de familles, mais aussi parfois de querelles entre elles : le XIX^e siècle en est la meilleure et la plus cruelle des illustrations, qui vit s'affronter deux branches, proches en cousinage, des Bourbons.

Le dernier livre d'Hervé Robert, spécialiste de l'orléanisme, s'intéresse à celle des princes d'Orléans, et à le mérite de leur rendre justice en les replaçant dans le contexte d'un XIX^e siècle qui se cherche des institutions stables et pérennes et où surgissent des conflits de mémoire comme de pouvoir.

Ce recueil d'articles, intitulé *Les princes d'Orléans, une Famille en Politique au XIX^e siècle* et dédié à la mémoire de M^{gr} le comte de Paris, est une véritable mine de renseignements et de mises en perspective ainsi que de réflexions utiles à qui veut comprendre la fidélité critique d'une famille à elle-même et sa stratégie du Pouvoir, mais aussi ses hésitations, ses drames et ses échecs malgré son indéniabilité volonté trouvant, à chaque génération, à s'incarner dans un de ses membres.

Si Louis-Philippe n'était pas à l'origine destiné à monter sur le trône, il n'en était que plus libre pour accomplir son devoir filial de reconnaissance à l'égard d'un père régicide et tenter de défendre sa mémoire, tâche guère facilitée par la complexité du duc d'Orléans de l'époque révolutionnaire et le brouillage de son image par une opinion publique qui lui prêtait plus qu'il n'avait et n'était. Sa propre histoire personnelle, marquée par les

morts successives du Père (le roi Louis XVI d'une part et son père charnel, le duc d'Orléans, d'autre part), est aussi celle de l'exil, des rencontres et des espérances : madame de Staël, qui partage son anglophilie née avant même son exil anglais des années de la République et de l'Empire, sera une convertie à l'orléanisme, cette doctrine si personnelle de Louis-Philippe qu'il développe, au cœur même de la Restauration, à travers ses propres *Souvenirs de 1814* : le prince « nous laisse entendre qu'en lieu et place de son cousin Louis, il eût (...) choisi de conjuguer souveraineté royale et souveraineté nationale pour fonder un Nouveau Régime monarchique. La monarchie de Juillet réalisa cette conjugaison. Mais imparfaitement parce qu'elle reposait sur un dualisme de pouvoirs inégalitaires », explique Hervé Robert.

Contrairement à ce qui est souvent affirmé ou cru Louis-Philippe n'a pas comploté pour monter sur le trône mais il est vite apparu comme le meilleur moyen de sauver ce qui pouvait l'être de la Monarchie et, en somme, l'assimiler totalement à la nation de 1789, la relier au moment révolutionnaire comme pourrait le démontrer l'intervention de La Fayette pour faire approuver le nouveau pouvoir incarné par Louis-Philippe :

Hervé Robert titre, avec justesse, le chapitre sur la révolution de juillet 1830 : *hasard et nécessité...*

Lorsque Chateaubriand, légitimiste et irréductible adversaire de la monarchie orléaniste, écrit que « ceux qui ont forgé l'épée de la nouvelle royauté ont introduit dans sa lame une paille qui tôt ou tard la fera éclater », il semble lui dénier toute possibilité de s'enraciner durablement. Pourtant, la chance de la monarchie nouvelle existe et s'incarne dans Ferdinand-Philippe, duc d'Orléans et fils aîné de Louis-Philippe, sans doute plus populaire que son père et porteur des espérances du régime et symbole de sa pérennité possible. Sa mort tragique, le 13 juillet 1842, « n'est pas simplement un malheur familial. Elle représente aussi un drame national ». Comme l'écrit Alfred de Musset : « une heure a détourné tout un siècle ». Formule terrible et terriblement vraie que les événements confirmeront : malgré la *noire lune de miel* de Louis-Philippe avec le pays au moment des funérailles, le *roi bourgeois* partira pour un nouvel et définitif exil en 1848...

Mais la Monarchie ne meurt pas forcément dans son éloignement du Pouvoir et elle continue à s'incarner, en marge et en concurrence de la République, à travers les princes qui se succèdent à la tête

de la Maison de France. Le comte de Paris des premières années de la III^e République ne s'est pas contenté, comme le montre Hervé Robert, de *prétendre* ; il a aussi cherché à *penser la Monarchie* à travers ses instructions et son *Pacte national* qui tracent les lignes de force d'un royalisme cherchant à formuler et à fonder la Monarchie sur des principes démocratiques et nationaux : d'où cette formule qui fera florès parmi ses partisans et héritiers : « la monarchie traditionnelle par son principe, moderne par ses institutions »...

Ce livre, nécessaire pour comprendre le rôle des princes d'Orléans au XIX^e siècle et pour réévaluer correctement leur place dans l'histoire politique française, prouve également que la monarchie dite orléaniste ne mérite pas, sans doute, tous les procès qu'on lui fait par méconnaissance ou par jalousie. Si les Orléans ont échoué à enraciner leur dynastie au sommet de l'État, ils n'en ont pas moins imprégné le monarchisme du siècle et incarné une véritable tentative de modernisation des institutions françaises, peut-être trop marquée par une histoire familiale inquiète et incomplète, par des occasions douloureusement manquées.

Et le duc de Chartres, frère du comte de Paris, a résumé (dans une lettre de 1886) ce qui peut apparaître comme le programme des princes et des monarchistes des siècles suivants : « Il faut commencer à penser aux choses pratiques et habituer le pays à l'idée de la possibilité de ce que j'appelle une monarchie raisonnable, c'est-à-dire une monarchie qui ne soit ni pure légitimiste ni cléricale ni parlementaire ni autoritaire. Une monarchie de l'avenir. Un gouvernement de la société de l'avenir et non du passé ». Un héritage d'avenir...

Jean-Philippe CHAUVIN

📖 Hervé Robert - « *Les Princes d'Orléans, une famille en politique au XIX^e siècle* », Economica, 416 pages, prix franco : 40 €.

 [Achat immédiat](#)

IFCCE

La prochaine session de politique appliquée, organisée par l'Institut de formation civique et de coopération européenne, se tiendra à La Chapelle-Saint-Luc les **26 et 27 janvier prochains**. Le thème retenu pour cette session est « **Justice et prisons** ». Les personnes intéressées par ce sujet sont invitées à noter ces dates sur leur agenda et également à se faire connaître pour que nous puissions les tenir au courant des modalités de la session.

CONGRÈS 2008

Le Congrès annuel de la NAR se tiendra les 12 et 13 avril 2008. Rappelons que **tous** les adhérents de la NAR peuvent participer au travail des commissions (le 12 avril). Bonne occasion pour ceux de nos lecteurs qui voudraient s'impliquer plus à fond dans notre action **d'adhérer à la NAR** (formulaire envoyé sur simple demande). Les thèmes retenus pour cette année sont, d'une part, "**La politique de Défense nationale**" et, d'autre part, "**Liberté du journaliste et indépendance de la presse**".

Merci de noter ces dates sur vos agendas.

NOUVEAUX LECTEURS

Que vous ayez eu ce journal par internet ou dans sa version papier, sachez que vous pouvez bénéficier d'un **abonnement gratuit de trois mois** (non renouvelable). Il vous suffit de nous transmettre vos coordonnées postales et internet.

Communiquer avec la N.A.R.

- ✓ Adresse postale : 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
- ✓ Adresse électronique : NouAcRoya@aol.com
- ✓ Site internet : <http://www.narinfo.fr.st> (Informations et actualités)
- ✓ Téléphone/répondeur : 01.42.97.42.57
- ✓ Télécopie : 01.42.96.99.20
- ✓ Règlements à l'ordre de : **Royaliste - CCP 18.104.06.N Paris**

AUTOCOLLANTS

Deux nouveaux modèles d'autocollants sont disponibles (on peut panacher les commandes) :

► Autocollant « **NON aux lois xénophobes** » rond (64 mm) de couleur rouge fluo, très visible. Vendu par planche de 12.

► Autocollant rectangulaire (99 x 38 mm) « **Mini-traité de Lisbonne, Exigeons un référendum !** », noir sur fond jaune, vendu par planche de 14.

Tarif :

- La planche 1 € franco.
- A partir de 2 planches : 0,70 € franco la planche.
- A partir de 10 planches : 0,65 € franco la planche.

Les autocollants sont un moyen très efficace pour faire connaître notre journal et notre mouvement !

SOUSCRIPTION

Reçus après la clôture de notre souscription 2007, les dons que nous listons ci-dessous seront comptabilisés pour celle de 2008. Merci à tous nos amis pour leur générosité sans faille et jamais démentie...

Liste de souscripteurs

C.A. (Paris) 10 € - Guy Delranc 40 € - Michèle Dutac 14,48 € - J.P.D. 4 € - Michel Fontaurelle 150 € - Jean- Louis Legoux 28 € - Alain Lemoine 30 € - Jean- François Maurel 75 € - Christian Mory 50 € - Yolande de Prunel 60 € - Michel Retzmanick 300 € - Daniel Rietsch 53 € - Jacques Rollet 20 € - Jean-Christophe Segura-Paoli 13 € - François Tanné 150 € - Paul Vincent 22 €.

Total de cette liste : 1 019.48 €

MERCREDIS DE LA NAR

◆ A Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos sympathisants dans nos locaux (17, rue des Petits-Champs, Paris 1^{er}, 4^e étage) pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain.

◆ La conférence commence à 20 heures très précises (accueil à partir de 19 h 45 - Entrée libre, une participation aux frais de 1,50 € est demandée), elle s'achève à 22 h. Une carte d'"**abonné des mercredis**" annuelle (8 €) permet d'assister gratuitement à toutes les conférences et de recevoir chaque mois le programme à domicile.

◆ Après la conférence, à 22 heures, un repas amical est servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du dîner 5 €).

● **Mercredi 12 décembre** - Tous deux anciens directeurs de recherche au CNRS, **Michel PINÇON** et **Monique PINÇON-CHARLOT** nous ont présenté la plupart des ouvrages qu'ils ont consacrés à la haute bourgeoisie et aux grands patrons. Dans la ligne de leur enquête pionnière sur *Les beaux quartiers*, qui fait désormais référence, nos deux sociologues expliquent comment la bourgeoisie défend ses espaces et se protège des autres. Fidèles à leur méthode, ils sont allés sur le terrain : villas cossues et châteaux, quartiers et parcs élégants... Ils racontent les dîners en ville, les cocktails et la vie associative (comités, conseils, cercles) qui permettent à l'élite fortunée de préserver sa qualité de vie au sein de son espace vital. C'est ainsi que se sont formés « **Les ghettos du Gotha** » : un milieu soigneusement clos, installé dans la collectivité nationale mais étranger aux soucis et aux aspirations de la plupart de ses citoyens.

● **Mercredi 19 décembre** - Un théoricien contre-révolutionnaire de la monarchie et un prêtre entretiennent, sous la III^e République, un long dialogue épistolaire. Il paraît logique que le principal sujet de leur correspondance concerne « **Dieu et le Roi** ». Pourtant, il y a un réel débat entre les deux hommes : Charles Maurras, qui dirige l'Action française, n'est pas croyant et l'abbé Penon, qui fut son professeur, n'est pas monarchiste. D'où l'importance de cette conversation intime qui commence en 1883 et s'achève en 1928 : bien des pages capitales de notre histoire politique et littéraire y sont évoquées – l'affaire Dreyfus, la séparation des Églises et de l'État, la Première Guerre mondiale, la vie parlementaire, la condamnation de l'Action française par le Vatican.

Historien des idées et philosophe, **Axel TISSE-RAND** présente avec beaucoup de science cette correspondance dans un livre tout récemment publié dont il nous exposera les enjeux.

● **Mercredis 26 décembre et 2 janvier** – Pas de réunion en raison des vacances de Noël.

● **Janvier 2008** – Parmi les invités déjà annoncés : Hubert Védérine, Marcel Gauchet et Luc Beyer de Ryke.

Pour recevoir régulièrement le programme des « mercredis » et avoir l'accès gratuit à toutes les réunions, prenez une "carte d'abonné" (8 € pour l'année)

Vous avez reçu ce journal gratuitement ?

Pensez-vous que nous pourrions continuer à exister si vous ne nous apportiez pas votre aide financière ?

Alors, abonnez-vous (bulletin en page 2) ou faites-nous un don :

Faire un don en ligne

ou par courrier : « **Royaliste** », 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris

Sur l'essentiel

Dans la V^e République, le chef de l'État est en charge de l'essentiel. Le général de Gaulle était au plus haut point l'homme qui assumait cette charge et ses successeurs ont tenté avec plus ou moins de bonheur de l'imiter ou, du moins, de sauver les apparences. Pour tous, la tâche était difficile car il leur fallait affronter le paradoxe du président-arbitre, qui demeure, dans une certaine mesure, l'élu des uns contre les autres.

D'une observation directe de l'exercice de la fonction présidentielle pendant le double septennat de François Mitterrand, nous avons tiré de nombreuses leçons qui seront utiles lorsque la parenthèse sarkozienne sera refermée. Il faut, pour le moment, tenir ferme sur l'élémentaire car Nicolas Sarkozy a provoqué une rupture profonde avec la lettre et l'esprit de notre Constitution.

Dès lors, le programme d'une opposition qui serait effectivement soucieuse de la *res publica* paraît facile à formuler.

Il faudrait en appeler aux principes fondamentaux de la République :

- le respect de la souveraineté populaire implique le recours au référendum sur les questions qui engagent l'avenir de la nation. En refusant de consulter les Français, Nicolas Sarkozy choisit délibérément le déni de démocratie qui le prive de la légitimité républicaine qu'il avait obtenue en mai dernier.

- le respect du Préambule de 1946 implique la lutte contre les monopoles. Un Président soucieux de l'intérêt général inciterait son Premier ministre à con-

cevoir et à mettre en œuvre un plan de nationalisations. En affichant ses liens d'amitié avec Martin Bouygues, Bernard Arnault et Serge Dassault... Nicolas Sarkozy donne la preuve d'une partialité qui le disqualifie comme gardien des libertés publiques – la liberté d'expression étant étouffée par les potentats précités – et comme gardien du patrimoine industriel commun puisqu'il est l'artisan de nouvelles privatisations.



Il faudrait invoquer le « fonctionnement régulier des pouvoirs publics » que le président de la République est tenu d'assurer selon l'article 5 de la Constitution.

Le principe de séparation des pouvoirs implique que le chef de l'État n'assume pas les tâches de chef du gouvernement, ni celles de président du parti majoritaire et par conséquent, celles de chef de la majorité présidentielle.

En cumulant mandats et fonctions usurpés, Nicolas Sarkozy viole délibérément la Constitution.

Il faudrait invoquer l'indépendance nationale dont le président de la République est constitutionnellement le garant.

Alors que les bouleversements géostratégiques intervenus depuis 1990 commandent de quitter l'Otan, Nicolas Sarkozy manifeste son intention de réintégrer complètement l'organisation militaire dirigée par les Américains. Cet alignement atlantiste, qui nous fait courir le risque de l'aventure militaire, est facteur de délégitimation : si Nicolas Sarkozy persévère, nous ne serons plus en mesure de préserver par nous-mêmes les conditions de notre liberté et de notre vie.

Il faudrait invoquer la défense de nos intérêts primordiaux, aujourd'hui directement atteints par le comportement insensé de la Banque centrale européenne, par la libre circulation des capitaux, par le dogme de la concurrence.

Au cours de sa campagne, Nicolas Sarkozy avait dénoncé l'euro fort et esquissé un projet protectionniste. Alors que la hausse de l'euro se poursuit, alors que les délocalisations continuent et risquent de s'accélérer, Nicolas Sarkozy court d'un bout à l'autre de la planète, s'occupant de l'accidentel, de l'accessoire, du secondaire. Les contrats industriels avec l'étranger sont du ressort de Christine Lagarde. Les démarches humanitaires semblaient avoir été concédées à Bernard Kouchner... Nicolas Sarkozy intervient là où il n'est pas nécessaire. Il reste inerte sur l'essentiel alors que les conséquences de son inaction sont immédiates et destructrices.

Ouvrir une crise salutaire en Europe en menaçant de sortir de l'euro et de recourir à des mesures de protection douanière afin d'aboutir à une nouvelle organisation du continent européen : telle est la décision politique qui devrait être prise mais que MM. Bayrou et Hollande ne songent pas une seconde à réclamer.

Bertrand RENOUVIN